

Thierry Grégoire représente désormais l'industrie touristique au sein du Conseil national de la mer et des littoraux

Lundi 4 février 2013 09:25

Thierry Grégoire représente l'Umih au sein du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML), qui s'est réuni pour la première fois au mois de janvier. Président national des saisonniers et président de la région Umih Nord, Thierry Grégoire nous livre son sentiment sur ce nouveau mandat.



Thierry Grégoire.

L'Umih siège au sein du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML). Vous avez été désigné pour être son représentant. Dans quel esprit abordez-vous cette mission ?

Thierry Grégoire : Ce conseil national va travailler à l'aménagement, à la protection et à la mise en valeur de la mer, des littoraux et des zones côtières. Cette structure est présidée par le premier ministre, ou, par délégation, par le ministre chargé de la mer et regroupe 70 personnes, représentant des membres du parlement, des collectivités territoriales des façades maritimes, des établissements publics, des milieux socioprofessionnels et de la société civile. La composition du CNLM comme son fonctionnement sont fixés par décret. L'Umih est ici au titre du collègue entreprise. C'est une reconnaissance de l'industrie touristique importante. Cela veut dire que nous avons toute légitimité pour penser, échanger, élaborer, apporter des réponses...

Quels sont les sujets que vous allez aborder ?

T. G. : La profession souhaite un assouplissement du décret 2006 sur les plages. L'existence des restaurants de plage, comme des terrasses d'ailleurs, est remise en cause chaque année. Or, les exploitants sont confrontés à des investissements importants et il faudrait qu'ils puissent

bénéficier d'une visibilité plus longue comme à Juan-les-Pins. Le ministre a annoncé des assises de la mer en juillet. Une stratégie maritime est nécessaire. La protection des littoraux et de la mer est essentielle pour l'industrie touristique. Protéger l'économie touristique tirée de la mer, des plages et des littoraux de façon responsable, sans la condamner par une réglementation de sanctuarisation, c'est respecter les équilibres économiques et environnementaux.

Vous vous êtes élevé contre certains projets, comme l'éolien offshore...

T. G. : La mer, c'est de l'or bleu. C'est une réserve et on ne doit pas y faire tout et n'importe quoi. Nous sommes très conscients des enjeux et nous avons l'intention, à l'Umih, d'entamer une réflexion avec l'ensemble des acteurs touristiques. Je pense à la Fédération des restaurants de plage, aux tours opérateurs, aux agences de voyage... Nous devons être dans un esprit de mobilisation. On ne peut pas laisser bétonner la mer et défigurer nos côtes – l'éolien offshore, dont l'impact ne joue pas en faveur des milieux marins, est un bon exemple d'hérésie - tout comme on ne peut pas systématiquement dire non au tourisme. Le mandat que je viens de prendre va nous permettre de faire entendre nos différences. S'il n'y a pas de touristes, il n'y aura pas de clients pour acheter les poissons des petits bateaux de pêche. Nos destins sont liés.

Propos recueillis par Sylvie Soubes